



Archives nationales Comment peut-on préserver l'art du mouvement? Page B 2

Brexit Un responsable de la BCE lance un appel au calme Page B 3

Christian Rioux sur le Brexit et l'avenir de l'Union européenne Page B 3

# PERSPECTIVES

CAHIER B › LE DEVOIR, LES SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 JUILLET 2016

## ATTENTAT EN TURQUIE



L'attentat survenu mardi ne s'est pas fait sentir de la même façon que les précédents en Turquie, et ce, pour différentes raisons.

## Istanbul, entre l'habitude et la colère

Dans cette ville ébranlée, la vie n'a pas mis de temps à reprendre son cours

CHRISTIAN DESMEULES  
à Istanbul

**A**u lendemain de l'attentat-suicide qui a fait 43 morts (dont 19 étrangers) et 240 blessés à l'aéroport international Atatürk d'Istanbul, la métropole turque apparaît imperturbable. Une grosse marmitte pleine à ras bord dont la surface semble à peine avoir frémi. L'eau poursuit à toute vitesse sa course dans le Bosphore, le chenal de 31 kilomètres qui va de la mer Noire à la mer de Marmara et qui pour plusieurs sépare l'Orient de l'Occident.

A quelques jours de la fin du ramadan, qui coïncide cette année avec le début des vacances scolaires, le moment était cruellement bien choisi par les terroristes pour frapper la ville tentaculaire de 15 millions d'habitants — et peut-être en réalité 20 millions.

De l'intérieur, toutefois, c'est d'abord le silence radio qui étonne après cette onde de choc qui n'a pas frappé la rue cette fois, comme c'était le cas le 19 mars dernier dans l'avenue İstiklal, grande artère piétonne et commerciale de la partie européenne de la ville. Sur le coup, par exemple, peu de gens se sont déclarés en sécurité à travers les médias sociaux. Tout comme il n'y a pas eu de mouvement spontané et collectif du type « Je suis Istanbul ».

Et pour cause : deux heures après les attaques, Facebook, Twitter et YouTube ont été encore une fois complètement bloqués à travers tout le pays. La même chose avait eu lieu lors de l'attentat d'Ankara qui avait fait 29 morts et 61 blessés en février dernier. Des couvre-feux médiatiques qui durent chaque fois une douzaine d'heures. Car, aux yeux du gouvernement turc, qui justifie cette « censure temporaire des médias », il s'agit avant tout de préserver la « décence » et de protéger l'image de la Turquie à l'étranger.

### Du pareil au même

En date du 19 juin 2016, selon une liste mise à jour par le site Engelli Web ([engelliweb.com](http://engelliweb.com)), 111 489 sites ont été bloqués en Turquie. Les sujets chauds vont de la pornographie aux « affaires d'État », en passant par la religion, le génocide arménien et la question kurde. Depuis février 2014, l'autorité gouvernementale des télécommunications (TIB) n'a ainsi plus besoin du feu vert de la justice pour activer le blocage

d'un site — comme en Russie.

Selon le dernier *Rapport de transparence Twitter*, qui détaille deux fois l'an la tendance des demandes reçues de la part des autorités, entre juillet et décembre 2015, c'est la Turquie qui a soumis le plus grand nombre de demandes de retrait de tweets (1761). Suivie de peu par la Russie (1729) et, en troisième place, par la France (150). Sans surprise, le pays de 78 millions d'habitants est aujourd'hui au 151<sup>e</sup> rang du « classement mondial de la liberté de la presse 2016 » de Reporters sans frontières.

### Un jour comme les autres

Dans les lieux publics, la vie semble on ne peut plus normale. Le quai de Kadıköy, un quartier traditionnellement cosmopolite et plutôt progressif de la rive asiatique d'Istanbul, véritable carrefour d'autobus, de fourgonnettes et de *vapur* qui sillonnent le Bosphore et la mer de Marmara, bouillonne de gens comme d'habitude. En soirée, on y trouve les mêmes gamins de sept ans assis par terre, interprétant à peu près *Bella ciao* ou des bouts de chansons folkloriques russes méconnaissables au piano à bouche. Les vendeurs à la sauvette de *midye dolma* (moules farcies) y attendent toujours les clients.

C'était un jour comme les autres, en somme. Un jour au-dessus duquel le sujet de l'attentat semble flotter comme un nuage de smog.

Rencontré en soirée, un ami me demande, sans même évoquer les événements, ce que j'avais pensé du dernier épisode de la série *Game of Thrones*. Sous d'autres latitudes, peut-être, le sujet de l'échange de P.K. Subban aurait vite repris le dessus.

Un contraste frappant avec le couvre-feu général qui a bouclé Paris pendant quatre jours après les attentats de novembre 2015 (130 morts, 413 blessés). Ou ceux du 22 mars 2016 à Bruxelles (32 morts, 340 blessés), alors que la capitale belge avait été plongée elle aussi dans un état d'urgence de quelques jours.

### Menace et fatalisme

Aux sources de cette attitude : le mélange d'habitude et de fatalisme des habitants d'Istanbul face à la violence, qu'elle soit d'origine terroriste, militaire ou policière. Une sorte d'impuissance aussi qui s'installe devant la désolante comptabilité : la dizaine de bombardements qui ont frappé la Turquie depuis un an ont fait plus de 250 victimes.

Aussi réelle que soit la menace terroriste, toutefois, la sécurité dans les aéroports ne semble pas être une inquiétude majeure. Les Turcs qui peuvent voyager à l'étranger découvrent assez vite — et souvent avec une certaine stupéfaction — que les contrôles semblent plus importants dans les deux aéroports d'Istanbul que dans la plupart des aéroports à l'étranger.

Ailleurs, par contre, la confiance globale envers les forces de sécurité demeure moyenne.

C'est ce que tente d'expliquer, entre deux soupirs, un jeune ingénieur informatique originaire de Pamukkale, dans le sud-ouest du pays, rencontré au cours d'une soirée barbecue et qui se confie sous couvert d'anonymat : « Une petite partie de l'opinion publique, toujours le même 20% formé de minorités, de certains kémalistes et de partisans de la gauche traditionnelle, blâme sévèrement l'attitude du gouvernement en place. Mais la vaste majorité suit le mot d'ordre officiel du gouvernement. Fermer les yeux et ne pas en parler. Pour ne pas se faire complices de ceux qui cherchent à déstabiliser le pays. »

C'est la rhétorique de l'actuel président, Recep Tayyip Erdoğan, qui semble engagé plus que jamais dans une inexorable dérive autoritaire. Un autoritarisme, du reste, qui n'est ni le propre d'Erdoğan, ni celui de l'AKP (le Parti pour la justice et le développement, au pouvoir), mais qui est peut-être la vraie constante, avec le nationalisme ethno-religieux, de la république turque depuis sa fondation en 1923. Et pour plusieurs de ces voix plus critiques, le pouvoir turc n'est pas innocent. Il a d'ailleurs maintes fois été accusé de soutenir activement le groupe État islamique en Syrie, tout en fermant les yeux sur la radicalisation à l'œuvre d'un bout à l'autre de la Turquie.

La répression violente envers les Kurdes dans l'est du pays, passée largement sous silence dans la presse étrangère et une grande partie des médias nationaux, vient aussi alimenter l'insécurité générale, estiment-ils.

C'est une partie de la réalité aperçue depuis les rives du Bosphore. Istanbul, ville une fois de plus secouée, est prise dans un mélange d'habitude, de lassitude et de menace permanente.

Collaborateur  
Le Devoir

Lire aussi › L'enquête des autorités turques se poursuit. Les intentions des kamikazes se précisent. Page C 4

## Ahmed Tchataïev, un « manchot » bien connu

Le cerveau présumé des attaques perpétrées mardi est souvent parvenu à échapper aux autorités

Le Tchétchène est considéré par les autorités turques comme le principal instigateur des attentats d'Istanbul. Il est aussi une vieille connaissance de la justice de plusieurs pays européens, dont la Bulgarie, où il avait été arrêté en 2011.

Comme beaucoup de combattants tchéchènes, Ahmed Tchataïev avait un nom de guerre, « Odnoroukyï » (le « Manchot »). Un alias acquis après avoir perdu son bras droit en manipulant des explosifs, selon Moscou, dans les gèoles russes où il aurait été sauvagement torturé, selon les ONG qui ont pris sa défense. En 2012, l'homme perdra aussi l'usage d'une jambe après avoir été blessé par balle en Géorgie.

C'est pourtant lui qu'Ankara tient aujourd'hui pour responsable des attentats d'Istanbul, qui ont fait plus de 40 morts il y a quelques jours à l'aéroport Atatürk, une opération qu'il aurait coordonnée depuis la Syrie. Mais qui est ce personnage, toujours recherché et considéré par Moscou comme le principal recruteur de candidats au djihad issus de l'ex-URSS?

« Intelligent, polyglotte, très croyant, l'homme avait une certaine aura », se souvient Vesselin Gueorguiev, l'avocat bulgare qui avait défendu Ahmed Tchataïev en 2011 après son interception à la frontière turque. « Sa seule condition était que je ne sois pas d'origine russe. »

Le Tchétchène est une vieille connaissance de la justice de plusieurs pays européens. Né en 1980 dans la petite bourgade de Vedeno, il voyage beaucoup. En 2003, il obtient l'asile en Autriche, qu'il a gagnée depuis Bakou après avoir échappé aux forces russes. S'il reste un « terroriste » pour Moscou, son statut de réfugié lui servira de bouclier dans les différentes pérégrinations qu'il réalisera à travers l'Europe. En 2008, Ahmed Tchataïev est arrêté près de Trelleborg, en Suède, dans une voiture transportant des armes et des explosifs. Il affirme qu'on lui a tendu un piège, mais il passera près d'un an en prison.

### Traqué par les services russes

En 2010, on retrouve l'homme en Ukraine, où les autorités le suspectent de recueillir des fonds pour des organisations terroristes. Le ministre de l'Intérieur de l'époque, Iouri Loutsenko, va jusqu'à exhiber son téléphone portable dans lequel figureraient des photos de victimes d'attentats. Défendu par Amnesty internationale, Ahmed Tchataïev ne sera pas extradé vers la Russie, où il risque d'être de nouveau torturé. Le 19 mai de l'année suivante, il est arrêté par les Bulgares qui l'arrêtaient au poste frontière de Kapitan Andrévo, à deux pas de la Turquie.

Les magistrats se souviennent encore de ce petit homme au visage poupin piqué par une barbe, invariablement habillé d'un survêtement Adidas, mais aussi de la forte mobilisation que son cas a suscitée. Car cette fois-ci, l'homme a bien failli être remis à Moscou, des agents du FSB, les services de sécurité russes, ayant

VOIR PAGE B 3 : ATTENTAT



Le Tchétchène Ahmed Tchataïev

ASSOCIATED PRESS

## PERSPECTIVES



Hae Shik Kim et Alexandre Bélin en répétition dans le studio du chemin Queen-Mary des Grands Ballets canadiens, pour la production *Tommy*

BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES NATIONALES DU QUÉBEC/FONDS LUDMILLA CHIRIAEFF

## ARCHIVES NATIONALES

## Comment préserver l'art du mouvement et l'art vivant ?

CATHERINE LALONDE

Comment garder dans la mémoire nationale des traces des arts vivants ? Et de cet art du mouvement, évanescence entre tous, qu'est la danse ? L'intention récente avouée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) d'augmenter ses documents en arts vivants, alors que viennent d'y être versés le fonds de la fondatrice de la danse au Québec, Ludmilla Chiriaeff, et celui des Grands Ballets canadiens (GBC), relance la discussion.

« Un des défis en arts vivants, c'est de documenter l'ensemble du processus de création et de le rendre tangible », indique l'archiviste Hélène Fortier, tout en présentant dans une des salles et belles salles de BANQ Vieux-Montréal, rue Viger, quelques pièces choisies dans les fonds de danse.

Ici, une esquisse de costumes de François Barbeau. Là, une rare photo de répétition des Grands Ballets canadiens, où un danseur en plein saut semble littéralement à deux doigts de toucher un plafond dangereusement bas. Une image d'une toute jeune Ginette Laurin, bien avant O Vertigo, dans les bras d'un Paul-André Fortier encore (un peu) chevelu. Plus loin, une série fascinante de clichés d'une pièce de Françoise Riopelle, dans laquelle dansait aussi Yseult, désormais responsable des droits de son peintre de père.

« Regardez comme les corps sont charnus, observe la présidente-directrice générale de BANQ, Christiane Barbe. Aujourd'hui, ils sont tellement plus effilés... » Une seule génération plus tard, l'œil habitué note sur les nombreuses photos des corps déjà plus formés par la technique, plus homogènes. L'histoire de la pédagogie de la danse se dessine aussi en négatif, entre les clichés.

« L'acquisition du fonds Chiriaeff est vraiment majeure pour nous », indique Christiane Barbe, puisqu'elle incarne les racines de la danse contemporaine au Québec. Et si les archives ne comptent pour l'instant que huit fonds en danse — Jean-Pierre Perreault, Françoise Riopelle, Martine Epoque, Paul-André Fortier, Fernand Nault, Festival de nouvelle danse inc., Chiriaeff et les GBC —, l'histoire provinciale de l'art de Terpsichore est assez récente pour qu'on puisse espérer, à partir de M<sup>me</sup> Chiriaeff, en capturer les greffons essentiels.

L'archivage est une des « préoccupations du Regroupement québécois de la danse [RQD] depuis 2010 », poursuit M<sup>me</sup> Barbe. Ce qu'on vit maintenant est notre patrimoine de demain. Que va-t-on laisser, et comment ? De grandes questions posées aux artistes.

C'est pour les aider à répondre à ces questions que les deux organismes ont pondu de concert fin 2015 un *Guide des archives de la danse du Qué-*

bec, qui aborde entre autres la conservation, la donation, et propose des calendriers de travail. « On va aller vers des chorégraphes, démarcher, leur proposer de léguer leurs archives, chose qui ne se faisait pas auparavant », poursuit la p.-d.g. On va aller cogner aux portes. »

« On travaille avec les créateurs », précise Hélène Fortier, pour cerner les documents d'intérêt national qui ont un potentiel pour la recherche. Il est essentiel que l'artiste participe à cette sélection. »

## Les sous pour permettre le souvenir

Mais comment demander à des compagnies de danse, dont les budgets sont si serrés que le personnel est souvent réduit à moins que le minimum requis pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, de se préoccuper déjà de classement, de classification, de tri et de préoccupation du legs pour l'avenir ? La question reste ouverte.

« Il y a à BANQ des personnes très dédiées et intéressées à aider la danse à faire œuvre de conservation et de mise en valeur de son patrimoine », a indiqué la directrice du RQD, Lorraine Hébert. Cela dit, pour le moment et compte tenu des compressions gouvernementales, sa capacité d'accueil de gestion des fonds en danse est très limitée. Et on voit ce qui se passe avec [les archives du] Musée de la civilisation ces jours-ci. Il y aurait tout un débat à faire sur la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine québécois, car le gouvernement actuel semble vraiment insensible ou inculte concernant les fondements d'une identité culturelle », a critiqué M<sup>me</sup> Hébert.

## Trous de mémoire

La danse est une des cibles actuelles de BANQ. « On a nommé trois grands champs d'intérêt qu'on veut investir davantage », a spécifié Christiane Barbe. On ne cherche pas l'exhaustivité, mais la représentativité dans différents domaines, qui vont permettre d'illustrer toute notre histoire. On s'intéresse donc aux arts de la scène, aux communautés culturelles — les communautés fondatrices, comme les Chinois, les Italiens, les familles d'origine dont il faut avoir l'histoire — et aux entreprises telles Rona ou St-Hubert. D'autres secteurs, comme l'architecture, sont très représentatifs. »

Qu'est-ce qui est important pour comprendre l'âme d'un artiste ou d'une œuvre, et qu'est-ce qui devient de l'accumulation, de la répétition inutile ou une démonstration de l'obsession d'un créateur ? La fascinante question ressurgit devant les carnets de dessins et de notations d'un Perreault imaginant d'abord sur papier, inlassablement, son *Joe* (1984). Une question qui se reposera certainement avec les chorégraphes — et les grands interprètes ? — qui font la scène dansante d'aujourd'hui.

Le Devoir



ANDREW OXENHAM/BANQ/FONDS GRANDS BALLETS CANADIENS

Le danseur et chorégraphe québécois Fernand Nault, décédé en 2006

## Un devoir de mémoire plus que jamais nécessaire

Le chorégraphe et danseur Paul-André Fortier, 68 ans, a légué ses documents aux archives nationales. Réflexions, impressions, commentaires, motivations.

« Il y a dans mes boîtes de documents énormément d'informations sur la manière dont on faisait notre pratique entre 1978 et 2008. Pour des chercheurs, ce peut être intéressant de voir même comment on articulait nos demandes de subventions, alors et aujourd'hui. Quant aux œuvres, ce sera au temps de dire ce qui passera à la postérité. Mais il y a des détails, dans les documents, sur ce qu'est la pratique, et son quotidien. Comme j'ai fait ma carrière avec des subventions, je me dis que tout ce que j'ai accumulé appartient autant à la collectivité qu'à moi. »

J'aime l'idée d'une institution, avec ses codes et son éthique — BANQ, mais aussi la bibliothèque Vincent-Warren, la bibliothèque de l'UQAM ou Tangente peuvent accueillir des archives de la danse. Tout ne doit pas être conservé ; tout n'est pas d'égale valeur.

La danse contemporaine au Québec a 70 ans, à peu près. C'est une des raisons pour lesquelles la question du patrimoine ne s'est pratiquement pas posée — sinon au décès de Jean-Pierre Perreault [en 2002]. Tant que tu n'es pas menacé de disparaître, dans ton corps, tu ne te poses pas la question. C'est la même chose chez tous les gens qui n'ont pas de testament de vie. Il y a là beaucoup d'ignorance. Je pense que les notions d'archives et de testament artistiques devraient faire partie des cursus de formation en danse. »

## PERSPECTIVES

BREXIT

## « L'Europe ne doit pas céder à l'autoflagellation »

Benoît Cœuré, membre du directoire de la BCE, lance un appel au calme

PROPOS RECUEILLIS  
PAR MARIE CHARREL

Le vote britannique en faveur du Brexit interpelle l'Europe. Mais celle-ci ne doit pas répondre en ordre dispersé, en laissant les intérêts particuliers et les égoïsmes nationaux prendre le dessus, prévient Benoît Cœuré, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE). Le Français, rencontré à Sintra (Portugal) lors du Forum annuel de la BCE, rappelle que l'Union européenne (UE) offre à ses membres une protection contre la mondialisation. Surtout : il insiste sur l'importance de protéger l'euro. D'abord, en restaurant la confiance ; ensuite, en renforçant l'intégration budgétaire et politique, autour d'institutions communes fortes et démocratiques. Il reconnaît aussi que, pendant la crise, l'essentiel du coût de l'ajustement a pesé sur les salariés.

## La victoire du Brexit le 23 juin met-elle en péril la construction européenne ?

Non, je ne le crois pas. Le vote britannique interpelle l'Europe, bien sûr, mais lisons-le d'abord pour ce qu'il est, c'est-à-dire une décision du peuple britannique. A lui d'en tirer, le premier, les conséquences, et cela prendra du temps.

## Cela met néanmoins en lumière des dysfonctionnements de l'Union européenne. Comment y remédier ?

Soyons réalistes. L'urgence aujourd'hui est de clarifier le calendrier et la méthode, car une incertitude prolongée aurait un coût économique d'abord pour le Royaume-Uni, mais aussi pour l'Union européenne.

Il est également essentiel que les réactions soient guidées par l'intérêt collectif de l'Europe et non par des intérêts nationaux ou catégoriels. Par exemple, savoir à qui profiteraient d'éventuelles délocalisations d'activités financières britanniques n'est pas pour moi la question la plus brûlante.

L'Europe ne doit pas céder à l'autoflagellation. C'est une construction politique unique qui a apporté la paix et la prospérité à un continent qui a connu la division, la guerre et la misère. Sa raison d'être a évolué, mais elle reste plus justifiée que jamais. Elle est devenue un instrument de maîtrise de la mondialisation, à travers la mise en œuvre de règles communes qui protègent les salariés et les consommateurs. Cette protection est imparfaite ? Discutons-en et renforçons-la. Mais ce n'est pas en rejetant l'Europe que l'on y parviendra. Sans l'Europe, un pays comme la France se retrouverait seul et sans armes face à des marchés mondiaux sans pitié.

## Concrètement, quel message pourrait redonner confiance aux Européens séduits par les mouvements eurosceptiques ?

Les projets à long terme pour l'Europe ne manquent pas. Je ne conçois pas l'avenir de l'union monétaire sans une union bancaire plus complète et des éléments d'union budgétaire. Mais il faut faire les choses dans l'ordre. Commençons par réconcilier les citoyens avec l'Eu-

rope en prenant des initiatives concrètes qui créent de l'emploi et de la croissance. Le plan Juncker, qui investit dans des projets européens, est l'une d'elles. D'autres sont nécessaires. La BCE, dans son domaine, y contribue, car sa politique monétaire est l'un des principaux facteurs de la reprise actuelle.

L'autre priorité est de rétablir la confiance entre les pays européens. Aujourd'hui, chacun doute de la capacité de son voisin à réformer son économie et de sa volonté à progresser en commun. Qui voudrait partager son budget avec un pays qui teste en permanence les limites des règles communes et en tire fierté ? Les gouvernements adoptent sans cesse de nouvelles règles tout en prétendant s'en exonérer. On ne peut pas avancer dans ces conditions. C'est une fois la confiance revenue qu'il sera temps d'aller plus loin dans l'intégration.

## Quelles formes doit prendre cette intégration renforcée ?

Certains enjeux sont essentiels mais ne sont pas du ressort de la BCE, comme la défense, la sécurité, le contrôle des frontières ou encore le changement climatique. Au sein d'une

UE à vingt-sept, différentes configurations sont possibles, mais attention : cela ne doit pas se faire aux dépens de la monnaie unique ! L'euro est une réalité et il faut le protéger. Cela suppose d'aller vers plus d'intégration dans les domaines financiers et budgétaires, autour d'institutions communes de la zone euro responsables devant les citoyens. Sans cela, notre capacité à réagir à de nouvelles crises sera limitée et ce seront une fois de plus les plus vulnérables et les plus jeunes qui en feront les frais.

L'expérience de la crise m'a convaincu qu'une Europe intergouvernementale, où les décisions budgétaires et financières seraient prises par les seuls gouvernements, condamnerait l'euro à être durablement fragile. La crise grecque a montré les limites d'un tel processus : les décisions sont trop lentes, avec un coût élevé pour tous.

## Si la réponse politique tarde à venir, un retour de la crise des dettes souveraines, comme en 2012, est-il à craindre ?

Depuis 2010, chaque fois que l'intégrité de la monnaie unique a été menacée, les responsables politiques européens ont pris les décisions nécessaires. Il y a un an, ils ont confirmé que la Grèce resterait dans la zone euro. Si de nouvelles fragilités apparaissaient, je ne doute pas que les gouvernements se mobiliseraient à nouveau.

## À propos des banques centrales, le recours aux taux négatifs ne risque-t-il pas, en pénalisant le secteur bancaire, de limiter l'efficacité de la politique monétaire de soutien à la croissance ?

Les taux négatifs ne sont que l'un des outils de notre politique. Ils renforcent l'efficacité des rachats d'actifs financiers et augmentent ainsi l'effet positif de nos actions sur la croissance. Jusqu'à présent, les conséquences négatives redoutées par certains, comme la hausse des frais bancaires ou la baisse du crédit, ne sont

pas vérifiées par les faits. Au contraire, le crédit accélère partout dans la zone euro. Les banques ont dans l'ensemble bénéficié de l'augmentation des volumes de prêts, ainsi que de l'amélioration de la solvabilité de leurs clients. De même, les rendements de l'épargne, une fois corrigés de l'inflation, sont proches de leur moyenne historique. Enfin, nous n'observons pas aujourd'hui de bulles financières.

Ne nous leurrions pas : certaines de ces critiques sont aussi l'expression d'intérêts particuliers. Quand la BCE remontait ses taux par le passé, elle faisait face aux critiques des exportateurs redoutant d'être pénalisés par un euro trop fort. Quand elle les baisse, elle subit les reproches des gestionnaires d'épargne et du secteur bancaire... C'est bien pour résister à ces intérêts particuliers que la BCE est indépendante.

## Que manque-t-il à la zone euro pour renouer enfin avec une croissance forte ?

La reprise de l'activité de la zone euro est bien là. Elle est saine, car elle est tirée par la demande intérieure et l'investissement. Mais elle reste contrainte par des taux de chômage et d'endettement élevés, et elle pâtit inévitablement du « choc d'incertitude » que crée le référendum britannique, même si cet impact est aujourd'hui difficile à quantifier.

Il y a pire : la croissance dite « potentielle », c'est-à-dire celle que peut atteindre la zone euro à long terme, a dangereusement baissé. En 1992, selon la

Commission européenne, elle était de 2,6% par an, contre 2,8% aux États-Unis. Aujourd'hui, elle est d'environ 1%, soit la moitié du chiffre américain. Ce décrochage met en péril la pérennité du modèle social européen. Cela souligne la nécessité de réformer nos économies pour qu'elles créent plus de croissance et d'emplois. Si chacun fait sa part du travail, la confiance entre les pays reviendra et l'Europe pourra avancer à nouveau. Cela montre au passage que la solution aux problèmes européens se trouve à Paris, à Berlin et à Rome autant qu'à Bruxelles et à Francfort.

## Quelles devraient être ces réformes en France ?

La BCE n'a pas de conseils à donner aux gouvernements ! Ce qu'elle peut faire, en revanche, c'est comparer ce qui fonctionne ou non dans les pays européens. Les réformes ouvrant les marchés des biens et services sont aussi importantes pour la croissance que celles du marché du travail, car elles redistribuent du pouvoir d'achat. Pendant la crise, la plupart des pays ont donné la priorité à la baisse du coût du travail afin de regagner de la compétitivité, et cela a profité à l'emploi. Mais cela a fait reposer l'essentiel du coût de l'ajustement sur les salariés. Si la séquence des réformes dépend bien sûr des contraintes politiques, celles qui réussissent sont celles qui s'inscrivent dans une stratégie d'ensemble.

Le Monde

Lire aussi : Après la panique, la City rêve du statu quo, à lire dans la section Économie. Page C 1

## Crise terminale ?

CHRISTIAN RIOUX

à Paris



On a rarement vu une réaction aussi unanime. Hors du Royaume-Uni, le Brexit ne trouve grâce à peu près nulle part dans le merveilleux monde des médias. Il n'y avait même pas besoin de lire les articles pour le comprendre. Ici, on a illustré la décision, pourtant démocratique, du peuple britannique par des photos de prolétaires gros et gras. Là, par des chômeurs buvant de la bière. Quand on n'a pas laissé entendre qu'il s'agissait d'une bande d'ignobles qui méritaient à peine le droit de vote. On parle ici tout de même de 52% des électeurs britanniques.

Mais, peu importe. Chacun aura compris qu'en cette période d'antiracisme exacerbé, il demeurerait permis de tirer à vue sur les vieux, les pauvres, les ouvriers et les chômeurs. Combien de fois n'a-t-on pas entendu que la jeunesse britannique avait voté pour l'Europe ? C'est pourtant un mensonge éhonté !

Les sondages montrent en effet que le parti de la jeunesse n'était ni celui du « Leave » ni celui du « Remain », mais celui de l'abstention. Environ 64% des 18-24 ans n'ont pas daigné se présenter à un bureau de vote. Ce qui n'a pas empêché les plus européistes, comme l'ancien député européen Daniel Cohn-Bendit, d'affirmer que « le passé avait décidé de l'avenir ». Histoire probablement de porter aux nues une jeunesse... abstentionniste !

Le jeunisme est pourtant un jeu dangereux. En France, le parti qui attire le plus de jeunes se nomme le Front national. Depuis quand l'âge est-il devenu un critère politique ? Au contraire, on peut penser que, malgré ses qualités, la jeunesse est plus susceptible d'être victime des idéologies.

Pour peu que l'on sorte des discours moralisateurs à la Justin Trudeau sur l'« ouverture à l'autre », le geste des Britanniques n'est finalement pas si surprenant. Cela fait plus d'une décennie que les peuples qui composent l'Union européenne ne veulent plus de cette tour de Babel qui se construit malgré eux. Chaque fois qu'on daigne le leur demander, ils le manifestent bruyamment.

Les Danois, les Irlandais et les Grecs ont tous dit non à un moment ou un autre à l'Union européenne. En 2005, deux pays fondateurs du marché commun, la France et les Pays-Bas, donnèrent le coup de grâce au projet de constitution européenne. Un vote accueilli par le mépris puisque les principales dispositions de cette même constitution furent réintroduites dans le traité de Lisbonne. Cette fois, sans consulter personne.

◆ ◆ ◆

Le vote du 23 juin dernier n'a fait qu'exprimer la révolte sourde qui grondait bien avant la crise de l'euro et celle des migrants. Il se pourrait que le Brexit ne soit que la crise terminale. Les Britanniques, d'ailleurs, ne s'y sont pas trompés en pointant une particularité de l'Union européenne qui en fait une organisation à nulle autre pareille. Selon ses propres statuts, celle-ci vise à favoriser une « union sans cesse plus étroite » entre les peuples européens. Dans son célèbre discours du 5 mai 1992 devant l'Assemblée nationale française, le regretté Philippe Séguin avait bien montré qu'en adhérant à un tel traité, les parlementaires français aliénaient aveuglément et pour toujours une souveraineté nationale qui ne leur appartenait pourtant pas, puisqu'ils n'en étaient que les dépositaires. Or, en démocratie, ce que le peuple fait, il peut aussi le défaire. Les Britanniques nous en donnent la preuve.

On se gausse à Bruxelles et à Paris de la lenteur de Londres à invoquer l'article 50 du traité de Lisbonne et à lancer les négociations qui pourraient prendre deux ans. Il est pourtant normal que Londres se donne le temps de se choisir un nouveau premier ministre, d'autant que rien ne l'oblige à aller vite. Peu important les cris d'orfraie de François Hollande. Les Britanniques savent très bien que, à moins d'un an des présidentielles, jamais un président français n'a eu si peu de poids en Europe.

Il semble aujourd'hui évident que Londres souhaiterait plutôt négocier directement avec l'Allemagne. Les récentes négociations avec la Grèce et la Turquie n'ont-elles pas été menées personnellement par Angela Merkel ? Pourquoi en irait-il autrement avec Londres ? Lors du dernier sommet européen, la chancelière s'est montrée beaucoup plus conciliante que la France. Et pour cause, les intérêts économiques allemands sont tels au Royaume-Uni que jamais Berlin ne laissera Londres sortir du marché unique.

L'enjeu de ces négociations, qui sont probablement déjà commencées en sous-main, consiste pour les Britanniques à conserver tous les avantages du marché unique, dont jouissent déjà les Norvégiens (avec l'Association européenne de libre-échange). Mais il consiste aussi à protéger le plus possible les intérêts de la City tout en se soustrayant à la libre circulation des personnes qui rend impossible le contrôle de l'immigration. Londres cherche donc un statut particulier qui s'inspirerait à la fois de celui de la Norvège et de celui de la Suisse. Après tout, le PIB britannique fait huit fois celui des Helvètes et celui des Norvégiens !

Les experts ont raison de se demander si au bout de ce long processus Londres sera toujours membre de l'Union européenne. Mais il s'agirait alors d'une Union européenne radicalement transformée et pour ainsi dire méconnaissable.

Le Temps



Les chefs d'État européens ont eu de longues discussions cette semaine à la suite de l'annonce des résultats du référendum sur le Brexit.

## ATTENTAT

SUITE DE LA PAGE B 1

même fait le déplacement pour le « cueillir ». Mais, fin juillet 2011, une cour d'appel a cassé le jugement qui allait dans ce sens. Beaucoup y ont vu un résultat des « pressions » extérieures — celles des ONG qui ont réclamé sa libération, mais aussi des autorités de Vienne qui ont rappelé à trois reprises à Sofia son statut de réfugié.

## À travers les mailles du filet

Le dernier épisode de la saga judiciaire d'Ahmed Tchataïev se joue plus à l'est, en Géorgie, à l'été 2012. Le Tchétchène apparaît en marge

d'une mystérieuse opération des forces spéciales géorgiennes lancée dans les gorges du Pankissi contre des insurgés islamistes venant du Caucase russe. L'intéressé affirme avoir été mandaté par la police pour établir le contact avec ces « boïeviki » qui avaient pris des otages au sein de la population locale.

Mais les autorités réfutent cette version. Blessé par balle, puis amputé d'une partie de sa jambe, le djihadiste est jugé pour possession illégale d'explosifs. Or, là aussi, il finira par être acquitté. Depuis Odessa, où il officie comme gouverneur, l'ancien président géorgien Mikhaïel Saakachvili a rappelé qu'il s'était vivement opposé à sa libération, qu'il impute au gouvernement du premier ministre Bidzina Ivanichvili.

Toujours est-il que, une fois de plus, Ahmed

Tchataïev a réussi à passer à travers les mailles du filet. À partir de l'hiver 2013, ses traces se perdent entre la Syrie et la Turquie. Pour Moscou, qui n'a cessé de réclamer son extradition, l'occasion est bonne d'enfoncer le clou.

« Pendant plus de treize ans, Tchataïev s'est tranquillement baladé à travers l'Europe, parfois les armes à la main, a déclaré un haut responsable des services de sécurité russes à l'agence Ria Novosti. Mais aujourd'hui, les attentats d'Istanbul sont la preuve qui manquait à tous ceux qui ont fermé les yeux sur ses actes. Ces droit-de-l'homme-mistes qui se sont battus pour sa libération sont les complices des terroristes et portent la responsabilité des nombreux morts à l'aéroport d'Atatürk. »

Le Temps

# ÉDITORIAL

## AIDE MÉDICALE À MOURIR

# La raison divine des médecins rois

L'obstruction des médecins du CUSM et du CHUM qui s'opposent à l'aide médicale à mourir est inacceptable. Vivement un examen de conscience.

**N**otre collègue Isabelle Paré a gratté le bobo jusqu'à ce qu'il ne puisse plus subsister d'ambiguïté sur l'étendue de la plaie. Pour des raisons de conscience, des médecins du Centre universitaire de santé McGill (CUSM) ont bafoué l'esprit et la lettre de la loi sur l'aide médicale à mourir, avec la complicité du conseil d'administration.

Le *Devoir* révélait la semaine dernière que les tiers des 120 demandes d'aide médicale à mourir formulées par des patients ont été refusées depuis l'entrée en vigueur de la Loi concernant les soins de fin de vie, en décembre dernier. Les deux plus gros établissements, le CUSM et le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM), affichent des taux de refus de 60% et de 50%.

Le nombre de demandes recensées est anormalement bas (cinq au CUSM et douze au CHUM) compte tenu du volume de patients traités par ces deux mégahôpitaux. Le ministre de la Santé, Gaétan Barrette, a d'abord cru que ces statistiques démontreraient l'efficacité des garde-fous prévus dans la Loi concernant les soins de fin de vie. En réalité, «le blocage idéologique» de certains médecins du CUSM et du CHUM est en cause, comme l'a dénoncé en premier l'Association québécoise pour le droit de mourir dans la dignité (AQDMD). «Les lits n'appartiennent pas aux médecins», mais aux patients, rappelait le président de l'organisme, le Dr Georges L'Espérance.

La loi québécoise permet aux médecins de refuser d'offrir l'aide médicale à mourir. En ce sens, elle respecte les objections de conscience de ces médecins pour lesquels l'acte de donner la mort est incompatible avec leurs valeurs, leurs convictions religieuses ou leur conception de la médecine.

Les récalcitrants ont étiré l'élastique de la liberté de conscience au-delà du raisonnable, du moins au CUSM. Pour les contenter, le conseil d'administration de l'hôpital a accepté que l'unité des soins palliatifs soit dispensée d'offrir l'aide médicale à mourir. L'unité de soins palliatifs est la plus susceptible d'être sollicitée pour l'aide à mourir, mais elle n'en offre pas... Comprenez qui pourra. Pour enfoncer le clou, le CUSM offre l'aide médicale à mourir seulement aux patients qui ont séjourné dans cet hôpital au cours des 18 derniers mois. Une pratique contraire à la loi.

Il s'agit là d'un autre bel exemple de cet Absurdistan dont le réseau de la santé a assurément le secret.

L'opposition idéologique et morale des médecins n'a plus rien d'un exercice individuel de liberté de conscience lorsqu'un établissement tout entier et ses représentants concourent à priver des patients parmi les plus vulnérables d'un droit reconnu par la Cour suprême du Canada et inscrit dans une loi adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

L'objection de conscience est «un droit personnel, et non un droit institutionnel», a rappelé le ministre Barrette. Il a bien raison de dénoncer ce geste «presque infantin» des médecins et de rappeler le CUSM et le CHUM à l'ordre. Ces institutions publiques ne devraient pas se faire les complices d'entorses à la loi et de violations de droits constitutionnels des patients. Elles ont abdiqué leurs responsabilités. Les administrateurs auront-ils au moins la décence de s'expliquer?

De son côté, le Collège des médecins fait l'autruche. Son secrétaire, le Dr Yves Robert, déplore l'esprit d'affrontement qui envenime le débat. Il en appelle à la «tolérance», à «l'indulgence» et au «dialogue» dans une période d'apprentissage et d'adaptation qui n'est certes pas facile pour le réseau de la santé.

Le Dr Robert ne dit mot sur le droit des patients d'accéder à des soins qui font l'objet d'un vaste consensus social et politique au Québec.

Où s'arrêtera la sacralisation de la raison divine des médecins rois? Accepterait-on que des médecins pro-vie et des unités tout entières refusent de prescrire la pilule du lendemain au nom d'un droit à la liberté de conscience? L'autonomie professionnelle des médecins est une valeur à préserver, bien qu'il faille parfois critiquer les comportements excessifs.

Les propos de la marraine de la Loi concernant les soins de fin de vie, Véronique Hivon, devraient faire réfléchir les médecins et les établissements qui sabotent le nouveau régime. Ce n'est pas aux patients de s'adapter à l'organisation des soins, mais l'inverse, at-elle dit.

Le CUSM et le CHUM ont la responsabilité de s'assurer que les convictions personnelles des médecins ne l'emportent pas sur les droits fondamentaux des patients.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES  
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN  
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN  
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE  
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER  
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS  
 Adjoint PAUL CAUCHON, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY  
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



## LETTRES

### Pour un peu d'espoir

La visite à Ottawa du grand président américain, sa rencontre avec Justin Trudeau et la «bromance» sincère entre les deux hommes m'ont profondément ému. Cet événement m'a ramené à l'automne 2008, il y a bientôt huit ans, alors qu'Obama terminait sa campagne en scandant haut et fort avec son peuple «Yes we can». À ce moment, j'ai été rempli d'espoir que le vent allait tourner, que grâce à ce nouveau leadership nous allions enfin nous attaquer en priorité à la peste que représentaient déjà les changements climatiques.

Puis la réalité politique américaine a freiné le président visionnaire dans plusieurs des plus belles initiatives qu'il souhaitait concrétiser. Pendant ce temps, au Canada, Stephen Harper et son manque flagrant de vision nous enfonçaient toujours plus creux dans la catastrophe écologique de Fort McMurray.

Obama parcourt aujourd'hui ses derniers milles à titre de président de ce grand pays d'Amérique, première puissance mondiale. Au même instant, devant nous, Donald Trump agit le spectre de possibles années à venir teintées de décisions dangereuses et de bouleversements violents. Dans ce contexte, comment Justin exercera-t-il ici et dans le monde son leadership? Que nous racontera donc l'histoire sur Justin Trudeau?

Je pense que notre jeune et brillant premier ministre dispose d'un terrain fertile pour mettre son leadership à profit. Les milliards annoncés en infrastructures doivent

servir à construire non pas de nouvelles routes, mais plutôt des ponts entre notre réalité actuelle et celle nécessairement différente dans laquelle évolueront nos enfants.

Justin arrivera-t-il à défendre l'idée que la réduction de notre dépendance au pétrole peut et doit être amorcée vigoureusement en revoyant dès maintenant nos schémas d'occupation du territoire? Saura-t-il reconnaître et encourager des projets d'avenir avec moins d'automobiles et une gestion plus efficace des déplacements des marchandises et des personnes?

Saura-t-il reconnaître des initiatives locales exceptionnelles et prioriser des projets phares, carboneutres, porteurs de sens et de retombées économiques pour les communautés?

Justin arrivera-t-il à faire la preuve qu'écologie et économie peuvent, et doivent, aller de pair?

**Dominique Laroche**  
 Montréal, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

### Québec, tu es mienne

Québec, fier joyau de l'Amérique et berceau de la francophonie. Aussi vieille que belle, ma ville regorge de beautés, de secrets bien gardés et d'une histoire riche qui se découvre en la parcourant. Elle a conservé tout son charme à travers le temps et les bombardements; même qu'elle a su s'embellir d'une fontaine. Quel plaisir renouvelé de parcourir la place Royale où Champlain y bâtit la première habitation.

J'affectionne particulièrement le Vieux-Québec, une exposition à ciel ouvert, pour y observer son architecture, ses portes, ses boutiques, les restaurants et surtout les gens souriants qui défilent comme un long fleuve social. Dans les petites rues étroites, des secrets et des vérités se révèlent à notre curiosité à travers ses méandres.

La place D'Youville, le cœur de la ville, bordée par le Palais Montcalm, la porte Saint-Jean et le Capitole, présente un charme incomparable digne d'une carte postale. Les plaines d'Abraham, ce grand parc urbain de style victorien, nous proposent un espace vert où il fait bon s'arrêter pour pratiquer le *farniente* et même voir un spectacle. Les charmes indéniables de la haute-ville et de la basse-ville valent incontestablement le détour; tout comme les multiples quartiers attachants aussi chaleureux que colorés. La Grande-Allée, rue majestueuse et prestigieuse aux multiples terrasses, nous offre un détour vers la colline parlementaire.

Et que dire de l'auguste Château Frontenac, bien campé sur le cap Diamant, et de sa terrasse Dufferin, tel un tableau classique d'un grand maître. Principale carte postale de la ville, cet endroit si invitant nous présente le fleuve, là où l'histoire fit son entrée, dans toute sa beauté, devant un panorama bucolique au caractère unique. Elle a tant à dire et à dévoiler, ma ville. Elle me gave de satisfaction dans la joie, mon cœur bat la chamade sous une pluie d'étoiles. Québec, tu es mienne.

**Michel Beaumont**  
 Québec, le 1<sup>er</sup> juillet 2016

## LIBRE OPINION

# Le revenu annuel garanti: une fausse bonne idée?

**LOUIS-PHILIPPE ROCHON**  
 Professeur titulaire à l'Université Laurentienne et codirecteur de la Review of Keynesian Economics

**GUILLAUME VALLET**  
 Professeur associé à l'Université Grenoble-Alpes (France) et chercheur associé à l'Institut de recherches sociologiques de Genève (Suisse)

À l'heure où la plupart des économies du monde se remettent difficilement de la dernière grande crise économique et financière, de nombreuses idées économiques et sociales émergent, susceptibles de promouvoir un monde meilleur. Parmi celles-ci figure la mise en place d'un revenu annuel garanti (ou allocation universelle, selon le terme usuel en France), qui consisterait à verser à chaque individu un revenu tout au long de sa vie, sans aucune condition autre que d'appartenir à une communauté politique (parmi d'autres formules, bien sûr). Au Canada, les gouvernements du Québec, de l'Ontario, et même le gouvernement fédéral discutent ouvertement de la possibilité d'étudier et même d'adopter cette politique, bien que les modalités restent à définir.

Cette politique fait l'objet d'un important

consensus, défendue tant par la droite que par la gauche, mais souffre néanmoins de sérieuses faiblesses. Nous proposons ici deux critiques: la première est d'ordre économique, la seconde, plutôt sociologique.

D'abord, d'un point de vue strictement économique, nous identifions trois problèmes. Premièrement, pour réduire la pauvreté, nous pensons qu'il existe de meilleures politiques économiques, dont la création directe d'emplois, voire l'adoption d'une politique de plein emploi. Aujourd'hui, la création d'emplois est secondaire dans le discours politique; c'est le résultat souhaité de la croissance économique passant par la réduction d'impôts aux entreprises, lesquelles veulent à tout prix maintenir la prétendue flexibilité des marchés du travail. Toutefois, nous pensons que le plein emploi doit devenir un objectif économique en soi, car le travail offre une meilleure rémunération qu'un revenu minimum garanti et est une meilleure solution à la pauvreté.

Deuxièmement, il y a clairement un risque d'appauvrissement de la notion du travail et même du travailleur. S'il n'existe pas de filet de sécurité du type salaire minimum, les employeurs peuvent être tentés de payer les salariés, surtout les moins qualifiés, le moins possible, puisqu'ils savent qu'ils pourront compter

sur la collectivité pour financer le différentiel «soutenable» par le revenu minimum garanti. Dans ce contexte, il n'y a pas réduction, mais accroissement de la pauvreté salariale, voire de la pauvreté tout court.

Troisièmement, en minimisant l'importance du travail et du marché du travail, une telle politique réduit le rôle des syndicats, qui sont importants dans la lutte contre les écarts de revenu. Une étude récente du Economic Policy Institute à Washington le confirme. Selon cette étude, la baisse des taux de syndicalisation depuis 20 ans correspond à l'accroissement des revenus pour les 10% plus riches de la population.

Il s'agit donc d'une remise en question fondamentale du rôle du travail au quotidien, ainsi qu'une remise en question de la relation entre le citoyen et sa communauté, et de sa participation à la création de la richesse nationale (et à la croissance) lui permettant de devenir un rouage essentiel du système macroéconomique, par ses apports productifs. Ceci nous conduit à notre seconde critique.

D'un point de vue sociologique, le revenu minimum garanti tend à déconstruire la solidarité et la régulation sociales offertes par le travail. En effet, le travail n'est pas simplement un revenu transféré d'un employeur en contrepartie

d'une contribution à la sphère économique. D'une part, le travail établit des liens sociaux entre les travailleurs par la division du travail, qui donne une identité, une place et un statut à chacun, construisant ainsi la solidarité sociale par la chaîne des interdépendances. D'autre part, le travail relie l'individu à la collectivité entière par des règles sociales et juridiques protectrices et collectivement encadrées: sécurité sociale, droit à l'emploi régi par des lois, droit à des prestations sociales, droit d'être représenté par des syndicats. Ainsi, le travail concrétise l'appartenance sociale à cette communauté, permettant à cette dernière de fonctionner politiquement.

En conséquence, il existe une différence fondamentale entre la logique du revenu garanti et celle du travail. Avec la première, on reçoit parce qu'on est membre d'une collectivité, créant l'illusion d'un lien automatique et direct entre l'individu et la société. Avec la seconde, on reçoit grâce à sa contribution, ce qui crée un lien indirect entre l'individu et la société, mais beaucoup plus concret et surtout beaucoup plus fort.

En somme, on ne peut pas dissocier un programme de revenu annuel garanti d'une politique de plein emploi, car sans cette dernière, ce programme risque d'appauvrir la société.

## IDÉES

INGRID BETANCOURT, LIBÉRÉE IL Y A HUIT ANS

## L'incarnation de la conviction en politique

EWAN SAUVES

Recherchiste et rédacteur politique à l'Assemblée nationale du Québec pour la Coalition avenir Québec

Jusqu'où aller pour défendre ses convictions? Depuis que j'ai choisi de faire carrière en politique, cette question me revient souvent. Gagner sa vie en travaillant pour un parti, quel qu'il soit, est une chose, mais croire fermement en une cause qui nous est chère et être prêt à livrer le combat de sa vie pour qu'elle se concrétise en est une autre.

Soyons honnêtes: les politiciens n'ont jamais eu autant mauvaise presse qu'aujourd'hui. On dit que la politique est un sale métier, que ceux qui choisissent de le pratiquer ne le font que par pur opportunisme, pour la soif du pouvoir. La quête du sauveur se poursuit, même si un nombre de plus en plus grand de personnes finit par se ranger derrière l'idée qu'il ne viendra jamais. Aujourd'hui, c'est selon moi la journée parfaite pour tenter de vous démontrer le contraire.

## Une rebelle parmi les rebelles

Ce samedi 2 juillet marque le huitième anniversaire de la libération de l'ex-politicienne Ingrid Betancourt. Ce nom risque d'évoquer dans votre esprit quelques vagues souvenirs d'images d'une femme au physique abîmé et aux joues creusées à la descente d'un avion. Libération? Politicienne? Oui, vous avez bien lu. Parce qu'il faut le dire: Ingrid Betancourt a payé le prix fort pour ses convictions.

Permettez-moi de vous rafraîchir la mémoire. D'origine colombienne, exilée entre la France et l'Angleterre depuis qu'elle a retrouvé sa liberté, Ingrid Betancourt est l'ex-leader d'Oxígeno verde, le parti vert en Colombie. Trop progressiste au goût de certains hauts gradés colombiens, elle incarne parfaitement la Sarah Connor des temps modernes. D'ailleurs, la preuve réside dans le fait qu'elle a passé une grande partie de sa vie en cavale. A force d'être constamment à contre-courant des discours officiels, des ennemis, elle en a trouvé sur son chemin.

Dès son élection comme députée, au début des années 1990, Ingrid Betancourt fait tourner les têtes... et pas pour les bonnes raisons. Comment une femme ose-t-elle s'imposer de la sorte sur la place publique, revendiquer haut et fort que cessent les inégalités et la violence barbare qui rongent son pays? De quel droit s'autoproclame-t-elle la porte-parole de la «Colombie nouvelle»?

Fille d'un politicien bien connu, la jeune visionnaire utilise cette visibilité pour faire de la corruption sa cible principale. Son attitude dérange tellement qu'elle est l'objet de plusieurs menaces de mort et échappe même à un attentat.

Jusqu'en 2002, le régime colombien ne réussit toujours pas à mettre un frein à sa campagne,



Ingrid Betancourt lors de sa libération, le 2 juillet 2008, après six ans de captivité

qui gagne des appuis, notamment dans les régions rurales éloignées. En pleine élection présidentielle, Ingrid Betancourt récidive et fait un pied de nez aux autorités gouvernementales en se rendant aux quatre coins du pays.

C'est lors d'un déplacement vers un rassemblement militant à San Vicente del Caguán, municipalité sous haute tension entourée par les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie), qu'Ingrid Betancourt se voit refuser un transfert par hélicoptère. Inébranlable, elle prend la route, sachant très bien que les risques de se faire intercepter par les rebelles sont très élevés. Le pire survient. Prise en otage par les FARC, la politicienne passe six ans et demi dans la jungle colombienne, enchaînée, traînée dans la boue, enfermée pendant des journées consécutives, coupée de tout canal de communication avec sa famille et ses deux enfants. Elle n'a que sa bible à laquelle s'accrocher. Capturée le 23 février 2002, Ingrid Betancourt est libérée par les armées colombiennes et française le 2 juillet 2008, dans une opération dont le déploiement est digne des grands films d'Hollywood.

## Un héritage à préserver

Réduire Ingrid Betancourt à un anecdotique enlèvement serait faire injure à la portée de cet événement. Ce ne serait pas faire honneur non plus à ses engagements profonds. Elle a d'ailleurs elle-même montré le chemin vers les leçons qu'il faut en tirer. Comment? D'abord, en faisant face à ses démons dans un livre (*Même le silence a une fin*, Paris, Gallimard) qui raconte son histoire dans les moindres détails.

Ensuite, et surtout, en entamant une réflexion profonde à l'Université d'Oxford, en Angleterre, dans le cadre d'un doctorat sur la théologie de la libération. En fait, cette femme

croit tellement au bien-fondé de son engagement politique qu'elle cherche, encore aujourd'hui, à comprendre les motivations de ses ravisseurs afin d'en tirer des leçons humanistes. Et ce, toujours dans le même et unique but: aider autrui. Cette femme a du cran. Après plus de six ans de captivité amazonienne, elle décide de puiser ses forces exactement à la source de tous ses problèmes: la croyance, la conviction pure et dure.

C'est selon moi remarquable. Et inspirant. En tant que jeune politicien, sortant à peine d'une maîtrise en sciences politiques, je ne fais qu'entendre que la politique a non seulement cessé d'être la priorité des citoyens, mais qu'ils n'y croient même plus.

Or, à l'image d'Ingrid Betancourt, une femme de foi avant tout, on constate que la sphère politique est en effet remplie d'hommes et de femmes qui ne font que ça: croire. Croire en leurs convictions, avoir la foi en leurs combats. Personnellement, j'en suis témoin, chaque jour, au sein de ma formation politique, et à l'Assemblée nationale du Québec.

Vous êtes nombreux à penser que nos élus sont tous les mêmes: déconnectés, insensibles, opportunistes. Soit. C'est votre droit. J'espère simplement qu'en ce huitième anniversaire de la libération d'Ingrid Betancourt, vous saurez trouver tout comme moi, dans son parcours, la preuve que la conviction en politique n'est pas un concept imaginaire, mais que cela peut se vivre au quotidien, dans notre démocratie.

Ingrid Betancourt ne peut porter seule le poids difficile de redorer la classe politique. Elle devrait pouvoir compter sur nous pour faire valoir son héritage de conviction. Mais contrairement à elle, nous ne sommes pas sortis du bois...

## Québexit?

DAVID LEROUX

Étudiant en géographie politique à l'Université McGill

Nous nageons, depuis l'officialisation de la victoire du Brexit, dans une impressionnante mare d'opinions consensuelles. Les médias mondiaux, du *Washington Post* à *The Economist* en passant par *Le Monde*, *La Presse* et Radio-Canada, présentent unanimement le résultat du référendum britannique du 23 juin comme une catastrophe. Sous le couvert de la nouvelle, on anticipe le pire pour ce peuple qui aurait, dit-on, perdu de vue l'horizon du progrès incarné par le libéralisme européen en se laissant charmer par les arguments xénophobes et nationalistes d'une droite nauséabonde. On pousse l'audace jusqu'à identifier les groupes démographiques responsables de la catastrophe: les vieux, les régionaux, les individus moins éduqués.

S'il est vrai que Farage et Johnson n'ont pas mené la campagne la plus aseptisée de l'histoire, il faut faire preuve de beaucoup de front pour prétendre que les appels à la peur et à la culpabilisation des leaders pro-Europe et de leurs partisans étaient plus élégants. Une chose frappe toutefois: maintenant que le résultat de la consultation démocratique est tombé, le camp du *statu quo* redouble d'ardeur dans ses tentatives de délégitimer le choix que le peuple britannique a fait pour lui-même. L'ignorance a parlé, dit-on. Les principes démocratiques de base semblent perdre toute valeur aux yeux des défenseurs de l'ouverture à l'autre que sont la jeunesse universitaire et l'élite métropolitaine mondialisée maintenant que l'option qu'ils défendaient a été défaite.

Le Brexit est doublement fascinant pour nous, Québécois, car il permet d'observer au sein de notre société les mêmes tendances idéologiques qu'au Royaume-Uni en plus de s'apparenter, sur le fond, à la lutte pour l'indépendance de la nation québécoise. En effet, depuis quelques jours, il est possible d'avoir un aperçu assez juste des réactions qu'auraient à la fois la gauche dite

«inclusive» et la droite néolibérale si le nationalisme québécois venait à reprendre sérieusement sa place sur la scène politique. Ces deux groupes qu'on croit souvent — à tort — aux antipodes idéologiques se montrent aujourd'hui au grand jour, tels qu'ils sont: des alliés objectifs qui défendent d'une même voix l'hégémonie qu'exerce le libéralisme sur la réflexion politique dans nos sociétés occidentales. La consécration du désir britannique de regagner les parts de souveraineté nationale que l'Union européenne lui avait lentement grugées représente pour eux un affront inacceptable.

Les représentants québécois de ces deux groupes idéologiques, en plus de se mêler de ce qui ne les regarde pas en critiquant vertement la valeur de la décision démocratique d'un peuple autre que le leur, sentent l'urgent besoin de mettre en garde le public québécois en martelant inlassablement qu'aucun parallèle entre le Brexit et la lutte pour notre indépendance nationale n'est possible. Or, il m'apparaît absolument nécessaire de ne pas passer sous silence l'imposture intellectuelle cachée sous cette fausse vérité. Il faut parfois, pour mener une juste analyse politique, saisir les grands principes qui sous-tendent les débats au sujet desquels on s'exprime.

Même si l'Union européenne n'est pas un État fédéral tel que le Canada, même si le Royaume-Uni est un pays indépendant contrairement au Québec, c'est bien la victoire d'un peuple ayant voulu reconquérir sa souveraineté nationale, c'est-à-dire sa capacité à décider lui-même de ce qui se passe sur son territoire, et ayant voulu stopper sa condamnation à l'impuissance politique par son intégration réputée inéluctable à l'organisation postnationale européenne qu'il nous a été donné de voir vendredi dernier. Les Britanniques nous ont montré que les nations avaient encore prise sur la marche de l'histoire. Le peuple québécois gagnerait à en prendre acte, car la dépossession politique est chez nous beaucoup plus avancée qu'outre-Atlantique. Un autre avenir est possible.

## Écrivez-nous!

*Le Devoir* se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 6500 caractères (y compris les espaces), ou 1000 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel ([redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)), mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.

## RÉFORME DU SÉNAT

## La mise en place d'une chambre crypto-libérale

JEAN-FRANÇOIS GODBOU

Professeur agrégé au Département de science politique à l'Université de Montréal et directeur de l'Observatoire des fédérations du CERUM

ÉLÉNA CHOQUETTE

Doctorante à l'Université de la Colombie-Britannique

Ces dernières années, la réputation du Sénat a été entachée par diverses accusations de partisanerie. En réponse à ces scandales, le gouvernement libéral a réformé le processus de nomination des sénateurs afin de limiter l'influence des partis politiques dans cette chambre. Après avoir expulsé les 32 sénateurs du caucus libéral en janvier 2014, Justin Trudeau, devenu premier ministre, a annoncé en décembre que toutes les nouvelles nominations sénatoriales seront basées sur les recommandations d'un comité consultatif indépendant et que les sénateurs désignés ne seraient plus affiliés au Parti libéral.

Les supporteurs de ces deux réformes affirment qu'elles devraient promouvoir l'indépendance du Sénat et pourraient même mener à l'avènement d'une ère «post-favoritisme» en politique canadienne. Mais dans quelle mesure l'esprit de parti a-t-il été un problème dans l'histoire du Sénat et dans quelle mesure l'est-il encore aujourd'hui? Les récentes réformes auront-elles un effet sur la partisanerie dans cette chambre? Cette question revêt une importance capitale, maintenant que le Sénat a adopté le premier projet de loi majeur du gouvernement, celui portant sur l'aide médicale à mourir. Le 17 juin, le Sénat s'est finalement plié à la volonté des députés de la Chambre élue pour ratifier le projet de loi dans sa dernière version, bien qu'il restreigne l'accès à l'aide à mourir aux personnes dont la «mort naturelle est devenue raisonnable prévisible». A notre avis, le pro-

cessus ayant mené à l'adoption de la loi illustre bien l'effet des récentes réformes sur la place des partis politiques dans la Chambre haute.

Jusqu'à tout récemment, le Sénat a été une institution marquée par une forte opposition entre conservateurs et libéraux. Cette réalité n'est pas nouvelle: l'esprit de parti a animé la Chambre rouge tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, mais plus particulièrement depuis le milieu des années 1980. Auparavant, les conflits entre les partis se faisaient plus rares, car les libéraux occupaient habituellement la majorité des sièges aux Communes et au Sénat, affaiblissant du même coup l'opposition conservatrice. Cette collaboration interpartisane a toutefois pris fin à partir du moment où les gouvernements conservateurs et libéraux se sont succédé entre 1984 et 2015. Durant cette période, le parti au pouvoir à la Chambre des communes a été opposé à une différente majorité au Sénat durant 9 sessions sur 20.

Il ne fait pas de doute que les réformes récentes représentent une amélioration notable par rapport à l'ancien système. Par le passé, les sénateurs participaient au caucus des partis et étaient soumis aux directives de leurs chefs. Le nouveau processus de désignation des sénateurs, qui prend appui sur les recommandations d'un comité consultatif indépendant, devrait contribuer à réduire le favoritisme et à désigner des sénateurs dont le comportement législatif sera plus autonome vis-à-vis du parti au pouvoir.

Cela ne signifie pas pour autant que ces réformes, à long terme, vont réduire davantage la partisanerie. En effet, tant que la plupart des nouveaux sénateurs partageront les mêmes préférences politiques que celles des membres du Parti libéral élus aux Communes, ceux-ci ne devraient pas influencer significativement le programme politique du gouvernement. Dans ces circonstances, on pourrait constater un accord entre la majorité des deux chambres, non

pas en raison de pressions partisans, mais bien parce que les sénateurs «indépendants» et les députés libéraux partagent les mêmes valeurs politiques.

Qui plus est, comme les libéraux auront besoin de constituer une coalition majoritaire de sénateurs chaque fois qu'ils souhaiteront faire adopter un projet de loi au Sénat, une certaine instabilité législative pourrait s'y installer. En l'absence de groupes législatifs organisés et cohésifs, les sénateurs indépendants pourraient former des coalitions temporaires afin d'amender ou de rejeter des projets de loi du gouvernement. De la même manière, des sénateurs conservateurs pourraient établir des coalitions majoritaires ad hoc avec des sénateurs indépendants favorables à leurs prises de position pour bloquer le programme du gouvernement.

Les désaccords entre les deux Chambres pourraient avoir un effet dommageable sur l'image du Parti libéral. Si des projets de loi sont immobilisés au Sénat, les députés libéraux, qui dépendent de la réputation de leur parti pour se faire réélire, pourraient être tentés de rallier ces sénateurs indépendants au programme du gouvernement. En bout de course, cette instabilité législative pourrait même amener les parlementaires à promouvoir le rétablissement d'une certaine forme de discipline de parti dans cette chambre.

Les partis politiques permettent de résoudre différents problèmes dans l'action collective et promeuvent la stabilité politique dans les assemblées législatives modernes. Seul l'avenir nous dira comment le Sénat se réorganisera sur le plan législatif en fonction du nouveau système de nomination. Il est néanmoins très probable qu'en dépit de ces nouvelles réformes, les partis politiques continueront à chercher à influencer les prises de position des sénateurs. Les débats entourant l'adoption du projet de loi sur le droit des Canadiens à mourir l'ont déjà confirmé.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Véronique Chagnon et Louis Gagné (adjoints à la direction de l'information), Antoine Robitaille et Guy Taillefer (éditorialistes, responsables de la page Idées), Michel Garneau (caricaturiste), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zaida (recherchiste photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Jessica Nadeau, Philippe Orfall et Karl Rettino-Parazzelli (reporters); information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélaïr-Cirino et Robert Durriss (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Julie Carpentier (pupitre); information culturelle: Catherine Lalonde (reporter culturel), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médiatv), François Lévesque et Caroline Montpetit (reporters), Benoît Munger et Philippe Papineau (pupitre); information économique: Gérard Bérubé (chef de division), François Desjardins et Eric Desrosiers (reporters), Gerald Dallaire (pupitre); information internationale: Sophie Chartier et Jean-Frédéric Légaré-Tremblay (pupitre); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); Loïc Hamon (cahiers spéciaux); équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (pupitre), Martin Blais, Annabelle Caillou, Justine Daneau, Florence Sara G. Ferraris et Coralie Mensa (assistants); correction: Andréanne Bédard, Isabelle Dowd, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétariat), Laura Pelletier et Arnaud Stopa (commis), Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais (coordonnatrice), Laurence Hémond (secrétariat). PRODUCTION Bruno Dubois, China Marsot-Wood, Yannick Morin et Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Osvaldo Casas (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Catherine Gentilcore (coordonnatrice du service à la clientèle), Sébastien Beaupré, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Ginette Rouleau et Isabelle Sanchez. ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici et Véronique Pagé.

# JEUX DE MOTS

Chaque samedi pendant la saison estivale, et pour une huitième année, les lecteurs peuvent mettre leurs connaissances à l'épreuve, et surtout leur patience, en se livrant aux jeux préparés par notre collaborateur Michel Roy, professeur à la retraite. En règle générale, les amateurs de mots croisés retrouveront aussi leur passe-temps favori dans cette page.

## VOYELLES ABSENTES

On vous donne 8 mots (colonne de gauche, à la verticale) qui ont tous été amputés de 4 voyelles différentes. Ces 4 voyelles sont inscrites, en ordre alphabétique, pour chacun des mots, dans la 2<sup>e</sup> colonne. Enfin, les lettres soulignées (colonne de gauche) sont là pour indiquer qu'elles sont des lettres initiales. À la lumière de ces renseignements, vous devriez découvrir le pot aux roses.

MOTS AMPUTÉS VOYELLES (EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)

- 1 BLRD (A, E, O, U) → \_\_\_\_\_
- 2 MMTR (A, E, I, U) → \_\_\_\_\_
- 3 TRLL (E, I, O, U) → \_\_\_\_\_
- 4 RDRR (E, I, O, U) → \_\_\_\_\_
- 5 GN (A, E, I, U) → \_\_\_\_\_
- 6 GD (A, E, O, U) → \_\_\_\_\_
- 7 MLR (A, E, I, O) → \_\_\_\_\_
- 8 FRN (A, E, I, O) → \_\_\_\_\_

## CONSONNE DOUBLE

Ici, il faut trouver la consonne double (SS, LL, NN, RR, ou autre) qui a été retirée dans les trois groupes de lettres suivants :

EXEMPLE : BEE, VIE ET TUE. LA RÉPONSE EST LL, CE QUI DONNE LES TROIS MOTS BELLE, VILLE ET TULLE

- 1 FOET = \_\_\_\_\_  
ÉCHEE + [ ] = \_\_\_\_\_  
POEN = \_\_\_\_\_
- 2 NOER = \_\_\_\_\_  
COANDO + [ ] = \_\_\_\_\_  
GEE = \_\_\_\_\_
- 3 AAUT = \_\_\_\_\_  
LIEE + [ ] = \_\_\_\_\_  
OU = \_\_\_\_\_
- 4 BAE = \_\_\_\_\_  
MAIA + [ ] = \_\_\_\_\_  
SUIXE = \_\_\_\_\_
- 5 SUINCT = \_\_\_\_\_  
AENT + [ ] = \_\_\_\_\_  
BAARA = \_\_\_\_\_

## ACTION DE...

Comment désigne-t-on l'action de :

EXEMPLE : EMPRUNTER = EMPRUNT

- 1 Élire → \_\_\_\_\_
- 2 Blanchir (de l'argent) → \_\_\_\_\_
- 3 Ébruiter → \_\_\_\_\_
- 4 Fixer → \_\_\_\_\_
- 5 Heurter → \_\_\_\_\_
- 6 Imprimer → \_\_\_\_\_
- 7 Lire → \_\_\_\_\_
- 8 Moudre → \_\_\_\_\_
- 9 Nier → \_\_\_\_\_
- 10 Résoudre → \_\_\_\_\_

## NOMS COMPOSÉS

Associez un élément (1 à 12, colonne de gauche) à un autre élément (A à L, colonne de droite), de façon à former douze noms composés.

- 1 aéro- → [ ] **A** attaque
- 2 anti- → [ ] **B** club
- 3 après- → [ ] **C** conduit
- 4 arrière- → [ ] **D** cutané
- 5 avant- → [ ] **E** demain
- 6 contre- → [ ] **F** goût
- 7 demi- → [ ] **G** inflammatoire
- 8 micro- → [ ] **H** ondes
- 9 plus- → [ ] **I** pays
- 10 sans- → [ ] **J** plomb
- 11 sauf- → [ ] **K** sommeil
- 12 sous- → [ ] **L** value

## TRIPLE AMPUTATION

Voici ce qui reste de huit mots dont chacun a été amputé de trois lettres identiques. Ces lettres sont, par ordre alphabétique :

**A, C, D, I, N, R, S et T**

Il s'agit de replacer chacune de ces lettres (triples) dans les mots suivants pour en découvrir le sens.

Exemple : CSMLGIE. La lettre manquante est ici le «O», qui permet de découvrir le mot COSMOLOGIE.

Si la première lettre du mot amputé est soulignée, cela indique que le mot commence par cette lettre.

- 1 AIÉE → \_\_\_\_\_
- 2 BNNERIE → \_\_\_\_\_
- 3 VAITA → \_\_\_\_\_
- 4 QURENE → \_\_\_\_\_
- 5 AA → \_\_\_\_\_
- 6 QUSTT → \_\_\_\_\_
- 7 AEENE → \_\_\_\_\_
- 8 AEENA → \_\_\_\_\_

## SUDOKU

par Fabien Savary

		9	3				8	
2		1	5	9				
6							9	
			4	2				
	6		9		7	3		
	4							8
				8			1	4
7	1	3		4				
	2		7					

Niveau de difficulté : DIFFICILE 3330

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

4	1	2	7	8	5	9	3	6
3	9	7	2	1	6	5	4	8
5	8	6	3	9	4	1	2	7
6	4	3	9	5	7	2	8	1
7	5	1	8	4	2	3	6	9
9	2	8	1	6	3	7	5	4
2	6	4	5	7	1	8	9	3
1	3	9	6	2	8	4	7	5
8	7	5	4	3	9	6	1	2

## MOTS CROISÉS DU SAMEDI

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

### Horizontalement

I. A tendance à mélanger ses pinceaux. II. Richelieu ou son homme de confiance. Lieu de rencontres. III. Est là en cas d'urgence. File à coups de pédale. IV. Mise en réseaux. Liaisons franciliennes. V. Personnel. Résistible dans son ascension. Portière pour la reproduction. VI. Cours des Landes. Mis en place. Bouts de grailon. VII. L'un fut général l'autre maréchal. Jeux de balles. VIII. Pourra être approuvé. Peut venir en aide. Chacun le sien. IX. Vidé. Chios, Samaos, Téos et beaucoup d'autres. X. Changement brutal.

### Verticalement

1. Succès à l'anglaise. 2. Passe beaucoup de temps au parc. 3. Ramassé par le clergé. Dans le parc. Petit patron. 4. Pas souvent croisé. Eaux des Pyrénées. 5. La Terre. Accord. Pas encore blanchi. 6. Maîtrisa le sauvageon. Lancer un appel. 7. Accord au Sud. Renvoi tout. 8. Vers de vase. Bien mauvais fond. 9. Démonstratif. Club phocéen. 10. Le projet à grands traits. Tout naturellement. 11. Poison à évacuer régulièrement. Tête de cochon. 12. Permet une plus grande circulation.

Philippe Dupuis

### Solution du n° 303

#### Horizontalement

I. Compensation. II. Araire. Banco. III. Sclérose. Cri. IV. Châtelain. Es. V. Aéré. Obligée. VI. Dst. Agile. VII. Et. Taire. Pei. VIII. Urge. Score. IX. Septime. Ouïr. X. Essuie-verres.

#### Verticalement

1. Cascadeuse. 2. Orchestres. 3. Malart. Gps. 4. Piété. Têtu. 5. Erre. Aa. II. 6. Néologisme. 7. Sabir. Ev. 8. Abeilles. 9. Ta. Nie. Cor. 10. Inc. Pour. 11. Ocréé. Erié. 12. Noisetiers.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 304

Philippe Dupuis est également l'auteur des mots-croisés du Monde

## MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

3201

### HORIZONTALEMENT

- Néophar - Terminé.
- Partie centrale d'un cyclone - Prêtre.
- Ruse bien combinée.
- À toi - Donner un coup de couteau.
- Bouille - Venue de.
- Étoile - Échelle de sensibilité - Dans la gamme.
- Impayée - Châssis à claire-voie.
- Situation de fortune - Enlevé.
- Préfixe - Chrome - Large cuvette.
- Pronom personnel - Supplanté.
- Expression rieuse - Nom commun de la badiane.
- Epuisé - Pariée.

- Yeux - Cloison.
- Flotter dans l'air - Triste.
- Morne - Trois plus un.
- Un peu comme un entonnoir - Rend jaune.
- Pointu - Parfaite.
- Petit fruit comestible - Peuple chinois.
- Maillot de corps - Juste avant la belle saison.
- Relations - Petits génies.
- Avant l'argent - Se jette dans la Seine - Sans diversité.
- Trop ajustée - Trop gras.

### VERTICALEMENT

- Astrologue et médecin français.
- Homme des neiges - Déposée par la fumée - Réponse de troubadour.

1	M	E	D	I	T	A	T	I	F	R	A	
2	A	V	I	D	I	T	E	I	T	E	M	
3	N	E	V	E	R	I	S	R	U	A		
4	D	I	N	T	E	N	T	I	O	N	S	
5	O	I	N	T	E	T	E	N	N	I	S	
6	L	S	I	N	G	E	R	I	E			
7	I	R	Q	U	E	R	E	T	O	R		
8	N	A	G	U	E	R	E	I	O	N		
9	E	M	U	E	A	S	P	E	R	G	E	
10	P	E	S	A	N	T	E	A	L			
11	V	E	R	S	T	E	R	I	L	E	S	
12	A	R	E	N	E	R	E	V	I	E	T	U

SOLUTION DU DERNIER 3200

### SOLUTIONS

VOYELLES ABSENTES :  
1. Balourd  
3. Trouille  
5. Iguaie  
7. Molâtre

NOMS COMPOSÉS :  
1B, 2G, 3E, 4I, 5F, 6A, 7K, 8H, 9L, 10J, 11C, 12D

CONSONNE DOUBLE :  
1. LL : follet, échelle, pollen  
2. MM : nommer, commando, gemme  
3. SS : assaut, liesse, ossu  
4. FF : baffe, mafia, suffixe  
5. CC : succinct, accent, baccara

TRIPLE AMPUTATION :  
1. R : ARRIERE  
3. S : SASISTAS  
5. N : NANAN  
7. T : ATTENTE

ACTION DE... :  
1. Election  
3. Ebrutement  
5. Heurt  
7. Lecture  
9. Negation

2. Immature  
4. Orduier  
6. Gadoque  
8. Foraine  
2. A : BANANERIE  
4. C : OCCURRENCE  
6. I : OUISTITI  
8. D : ADDENDA  
2. Blanchiment  
4. Fixation  
6. Impression  
8. Mouture  
10. Résolution

## SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary  
En exclusivité sur le site des Mordus  
www.les-mordus.com